

politique. Le gouvernement actuel n'a manifesté aucune tendance dans cette direction, je crois, et je suis sûr qu'il ne le ferait pas en pareil domaine.

Oui, la mesure sera présentée dans un avenir assez rapproché. J'espère que l'occasion fournie aux députés de prendre la parole hier et aujourd'hui rendra peut-être inutiles quelques-uns des discours. Peut-être aurons-nous ainsi un débat plus court, mais j'en doute beaucoup. Je ne crois pas que la mesure renferme une seule disposition qui n'ait pas été envisagée d'une manière ou d'une autre dans les discours qu'on a prononcés. En parlant de cette mesure, je ne puis certainement pas aller plus loin que faire la déclaration que j'ai formulée, à savoir qu'elle sera présentée le plus tôt possible. Je regrette qu'elle n'ait pas été soumise plus tôt. Ce retard n'est assurément pas de la faute du gouvernement. Certains éléments relatifs à la mesure ont dû être examinés et le sont encore; comme le travail de rédaction tire à sa fin, le bill sera présenté le plus tôt possible.

L'hon. M. Pickersgill: Avant que le ministre termine, je me demande s'il me permettrait une question. Peut-il dire si le gouvernement se propose de nommer un successeur à M. Dunton d'ici la présentation de la nouvelle mesure législative?

L'hon. M. Nowlan: Je ne voudrais pas fournir de réponse catégorique. Franchement, tout dépendra des circonstances. Si nous pouvons présenter la mesure législative au moment que je souhaite, étudier les cadres qu'elle fournira et mettre la mesure en vigueur, alors, comme la Commission Fowler l'a fait ressortir, ainsi que mon propre parti, à l'époque révolue où nous formions l'opposition, il y aura sans doute un organisme de surveillance indépendant et il est à supposer, quels qu'en soient les détails, qu'un bureau semblable sera institué, qui pourrait ou non supprimer la nécessité de combler la place vide. Actuellement, il y a un vice-président, naturellement. Ce n'est pas l'administrateur général de la Société. Le député sait que le poste vacant est celui de président du bureau des gouverneurs. Le bureau n'est pas complet actuellement, et il ne serait peut-être pas indiqué de nommer une personne, de la choisir comme président, sans nommer les autres. C'est une question que le gouvernement devra décider suivant les circonstances et l'avancement des travaux de la Chambre.

(Le sous-amendement de M. Herridge, mis aux voix, n'est pas adopté.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Argue	Howard
Badanal	Leduc
Batten	Lessard
Benidickson	Loiselle
Boivin	Macnaughton
Boulanger	McIlraith
Bourget	McWilliam
Bourque	Martin (Essex-Est)
Cardin	Martin (Timmins)
Carter	Meunier
Chevrier	Mitchell
Crestohl	Nixon
Denis	Pearson
Deschatelets	Peters
Dumas	Pickersgill
Dupuis	Ratelle
Eudes	Regier
Fisher	Richard (Ottawa-Est)
Forgie	Roberge
Hardie	Robichaud
Herridge	Rouleau
Houck	Winch—44.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Aiken	Fleming (Eglinton)
Allard	Fleming (Okanagan-Revelstoke)
Allmark	Flynn
Anderson	Forbes
Asselin	Fraser
Balcer	Fréchette
Baldwin	Fulton
Barrington	Gillet
Baskin	Grafftey
Beech	Green
Bell (Carleton)	Grills
Bell (Saint-Jean-Albert)	Gundlock
Belzile	Hales
Bigg	Halpenny
Bissonnette	Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce)
Bourbonnais	Hamilton (Qu'Appelle)
Bourdages	Hamilton (York-Ouest)
Brassard (Chicoutimi)	Hees
Brooks	Henderson
Broome	Hicks
Browne (Saint-Jean-Ouest)	Hodgson
Browne (Vancouver-Kingsway)	Horner (Acadia)
Brunsdén	Horner (Jasper-Edson)
Campbell	Horner (The Battlefords)
(Lambton-Kent)	Howe
Campbell (Stormont)	Jones
Cardiff	Jorgenson
Cathers	Keays
Chambers	Kennedy
Charlton	Kindt
Chown	Knowles
Churchill	Korchinski
Clancy	Kucherepa
Coates	Lafrenière
Comtois	Lahaye
Courtemanche	Lambert
Creaghan	Larue
Crouse	Latour
Danforth	Legere
Deschambault	Lennard
Diefenbaker	Létourneau
Dorion	Lockyer
Doucett	Macdonnell
Drouin	(Greenwood)
Dubois	MacEwan
English	MacLean (Queens)
Fairclough (M ^{me})	MacLellan
	MacRae